La Foire Commerciale de Lille contribuera à ranimer l'activité économique

De toutes parts, on s'efforce d'organiser la lutte contre le chômage et des initiatives sont prises en vue de réveiller l'activité économique.

A ce sujet, le Comité de la Foire Commerciale et Internationale de Lille se préoccupe de donner a sa prochaine réunion d'affaires, en avril 1936, un développement tout particulier, de façon à stimuler les transactions et à favoriser, dans une large mesure, la reprise que tout le monde attend.

On combattra efficacement la crise en ramenant la confiance et c'est là l'idée qui guide dans leurs efforts les animateurs de la Grande Foire du Nord.

La XIIe manifestation, du 4 au 19 avril 1936 marquera dans ce but un nouveau progrès et ainsi, dans la période difficile que nous traversons, la Foire de Lille prendra une importance plus affirmée que jamais et jouera un rôle décisif.

Tous les stands ont été, cette année, retenus plus tôt que d'habitude, le nombre des exposants est en progression, des sections nouvelles sont créées, d'autres agrandies et perfectionnées.

Dans ses aménagements définitifs sur le vaste Parc des Exposition de la porte Louis-XIV, la Foire Internationale de Lille offre aux nombreux produeteurs, un cadre, une organisation et des méthodes qui leur permettront de travailler dans les meilleures conditions, d'autant plus que la large propagande faite par le Comité de la Foire attirera, en avril, dans la région du Nord, une foule considérable de visiteurs et d'acheteurs.

L'ornementation intérieure de l'immense Hall de l'Ameublement a subi d'heureuses transformations; les halls de l'alimentation ont été agrandis et le Palais du Textile, avec son studio de présentations de modèles de haute couture, qui était un des « clous » de la Foire 1935, gardera tout son attrait; tandis qu'un « Salon de l'Automobile » se tiendra dans le Grand Palais, qui est, comme on le sait, un des plus grands halls d'exposition existant actuellement en Europe.

Avec ses trois mille exposants, la Foire Commerciale Internationale de Lille a maintenant pris place au premier rang des grandes Foires européennes.

La onzième manifestation, l'an dernier, recut plus d'un million et demi de visiteurs; cette année encore, une série de manifestations sont prévues au cours des deux semaines du 4 au 19 avril. Il y a notamment plusieurs journées étrangères au cours desquelles seront reçues des personnalités officielles de plusieurs pays, et différents Congrès auront lieu à Lille, pendant la Foire.

Le secret de la réussite de la Foire Internationale de Lille, c'est que les exposants ont la certitude d'y traiter des affaires importantes. Une expérience de dix années leur en donne la garantie et, du reste, les industriels qui l'ont pratiquée lui restent fidèles.

Le Nord de la France n'est pas seulement un foyer de production de tout premier plan, c'est aussi, grâce à la densité de sa population, un des plus grands centres de consommation du pays qui offre aux industriels des débouchés incomparables.

Les fabricants étrangers, de plus en plus, s'intéressent à la Foire Internationale de Lille; la grande variété des articles exposés à la Foire attirent une foule considérable d'acheteurs. Les circonstances ont prouvé que c'était surtout en période de dépression économique qu'une grande Foire comme celle-ci était susceptible de rendre les plus réels services, et c'est ainsi qu'en avril 1936, plus encore que dans les années passées, la Foire Commerciale de Lille sera, par excellence, « La Foire des Affaires » et luttera efficacement contre le chômage.

LE CONGRÈS NATIONAL DE L'UNION DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Paris. — Ce matin s'est ouvert, salle Lancry, le congrès national de l'Union Syndicale Nationale des Voyageurs de Commerce, organisation qui groupe 30.000 membres.

Après une allocution de M. Mangin, président de l'U.S.N., le congrès a procédé à la discussion du rapport moral qui fait ressortir la situation florissante de l'Union.

LE CONCOURS DE LA FÉDÉRATION DES JARDINS OUVRIERS DU NORD

La Fédération des Jardins ouvriers du Nord va fêter le dimanche 29 décembre, les lauréats de son concours. Parmi les treize candidats que le jury a classés après les visites de jardins qu'il a faites, les 1er, 2 et 3 juillet dernier, nous relevons :

Linselles. — Le Jardin Linsellois : M. Alphonse Dhalluin, a Linselles.

Roubaix. — Fédération des Jardins de Roubaix et ses cantons; Société « Les Jardins Populaires », de Roubaix : M. Fernand Depreux, à Wattrelos; Société des J. O. du Vélodrome de Wattrelos : M. Célestin Cyffers, a Wattrelos.

Ces lauréats sont classés « hors concours Fédération » membres du jury : Ils recevront, dimanche, la juste récompense de leur effort. La coupe fédérative du concours d'excellence sera remise à chacun d'eux au cours d'une réception qui aura lieu le 29 décembre, à l'Hôtel Maréchal, à Lille, sous la présidence de M. Armand GUILLON, préfet du Nord.

ILN'Y A PLUS DE BONNE CUISINE SANS MOI...

Que ce soit au foyer du travailleur ou à la table bourgeoise, déjà le nom de "SPORTBEEF" évoque une cuisine bien faite. Rigoureusement pur, ce jus limpide de viande et de légumes, vous permet de faire de bonnes soupes et d'améliorer, par sa finesse unique, le menu de votre cuisine habituelle : potages, soupes, pâtes, légumes, verts ou secs, viandes et sauces. De plus, vous disposerez à toute heure, d'un délicieux consommé chaud et réconfortant.

Sportbeef

SIMPLE ET PRATIQUE A L'EMPLOI

9493

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

IMPORTANTE MANIFESTATION DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Elle aura lieu à Douai le 29 décembre à l'occasion de la distribution des récompenses du concours agricole d'Auby

La Société des Agriculteurs de l'arrondissement de **Douai** organise pour le dimanche 29 decembre une importante manifestation agricole de concert avec la Société des Agriculteurs du Nord à l'occasion de la distribution solennelle des recompenses du concours agricole qui s'est tenu le 21 juillet dernier à **Auby**, et de la reunion annuelle d'arrondissement de la grande société départementale.

En voiel le programme :

a) A 10 h., dans l'amphitheatre de l'école des Beaux-Arts de la place Carnot, à **Douai**, assemblee generale de la Société des Agriculteurs du Nord : 1° compte rendu des travaux de la société, par M. Georges Potié, president ; 2° les vicissitudes du monde agricole, leurs causes et leurs remedes, par M. Victor Desprez, depute du Nord, vice-président ; 3° communication de M. Louis Mercier, secrétaire général.

b) A 11 h., assemblée generale de la Société des Agriculteurs de l'arrondissement de Douai : 1° allocution du president sur les travaux de l'année ; 2° distribution des recompenses du concours agricole d'Auby.

Un déjeuner suivra ces réunions et aura lieu à 1' h., à l'hotel du Grand Cerf, rue Saint-Jacques. MM. les membres qui desirent y participer sont priés, pour la bonne organisation du banquet, de vouloir bien envoyer leurs adhésions avant le 28 décembre, soit a M. Philippe Dransart, agriculteur, vice-président des Agriculteurs du Nord à Faumont, soit à M Adolphe Waymel, secretaire général de la Société des Agriculteurs du Douaisis à Cuincy, soit a M. Gaston Couchet, secrétaire administratif de la même société, 19, rue Francis-Lemaire, à Douai. Coût du déjeuner : 22 fr., service compris.

Les organisateurs de ces réunions invitent instamment les cultivateurs a venir aux assemblées générales et au banquet où en fêtera d'une façon toute speciale le succes du nouveau sénateur M. des Rotours, grand ami des societes et particulièrement du monde agricole.

AUX LAUREATS DU CONCOURS

Les lauréats du concours agricole d'Auby ont été convoqués par lettre speciale pour assister à la distribution des récompenses. Malgré les precautions prises lors du concours, des invitations sont revenues soit pour adresse incomplète soit pour homonymat. Devant l'impossibilité de toucher les lauréats, le bureau s'excuse et les convoque par la voie de notre journal. Ceux qui ont reçu les convocations sont priés de les présenter pour recevoir leurs récompenses. Les reçus qui accompagnent certaines d'entr'elles doivent être à l'avance timbres et les timbres oblitérés avant la réunion. Il est rappelé que les quittances de 10 fr. 01 à 50 fr. doivent porter un timbre de 0 fr. 25 ; celles de 50 fr. 01 à 100 fr. un timbre de 0 fr. 50 et celles de 100 fr. 01 à 1.000 fr., un de 0 fr. 7.

A LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PLANTEURS DE BETTERAVES

UNE RÉUNION DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA FABRIQUE

Il y a quelques jours ont eu lieu des pourparlers ayant plus spécialement trait au paiement des betteraves excédentaires et au prix de l'alcool de mélasse. Voici d'ailleurs le texte du procès-verbal.

Etaient présents pour les planteurs : MM. MONNIVREL, président de la C. G. B.; COURTIER, LECLERCQ, PELLETIER, FOUCON, BOUTON, D'HESPEL, ACHARD et SCAILLIEREZ ; pour les fabricants de sucre : MM. GILBERT, DUBREIL, de VOGUE, SOHIER.

Voici les décisions qui ont été prises :

Paiement des betteraves excédentaires. — a) **Cours de base.** — La Commission, après en avoir délibéré, décide que les betteraves excédentaires de la campagne 1934-35 qui seront résorbées par un déficit du producteur de betteraves de la campagne 1935-36, seront payées aux conditions générales d'achat de la campagne 1934-35, et d'après les moyennes des cours du sucre prevus aux contrats de la campagne 1935-36.

Dans le cas exceptionnel où le fabricant de sucre n'aurait pas arbitré les sucres excédentaires à résorber en même temps que ceux de sa production de 1935-36, il devra en aviser l'A. S. et pourra prendre comme base de paiement des betteraves, soit les 3, soit les 6 de janvier, sauf conventions contraires sur les dates arrêtées.

Excédente de 1935-36. — Les règlements des excédents de la campagne 1935-36 seront obligatoirement effectués sur les cours de base du contrat de 1936-37.

b) **Prix.** — Après discussion, les représentants des planteurs de betteraves et les représentants des fabricants de sucre ont décidé de proposer à l'approbation du Bureau de l'A. S. une retenue de 5 fr. par tonne de betteraves représentant 60 % des frais encourus par le fabricant pour le retard d'un an apporté à la vente de ces sucres.

Prix alcool de mélasse. — Les représentants des fabricants de sucre et des planteurs de betteraves, après avoir examiné les bases sur lesquelles pourrait être fixé provisoirement le prix moyen de l'alcool de mélasse pour la campagne 1935-36, ont décidé de fixer à 135 fr. le prix de l'alcool de mélasse, devant servir en 1935-36, à l'application de la Clause des mélasses.

Application des règles du contingentement. — L'assemblée a été unanime à recommander aux fabricants de sucre et aux planteurs, l'application intégrale des règles du contingentement.

L'assemblée a décidé que conformément aux accords de contingentement chaque fabricant de sucre devrait faire parvenir le plus rapidement possible au bureau de l'Association Syndicale et de la Conférence Spéciale, le compte des tonnages de betteraves excédentaires avec spécification nette :

1° Du total du tonnage des betteraves livrées en excédent par les planteurs ayant droit à un contingent régulier ;

2° Du total des livraisons des nouveaux planteurs ou des planteurs n'ayant pas droit à un contingent régulier.

9 Verre et mouvement incassable cadran lumineux ev. jolie chaîne garantie 6 ans..... 9 fr.
Spiral chronométrique. 14 fr.
Bracelet hom. cadr. lum. 14 fr.
Bracelet dame plaqué or 25 fr.
Envoi contre remb. Ech. admis
SOCIÉTÉ D'HORLOGERIE DU DOUBS 96, RUE D'HAUTEVILLE - PARIS X^e
9474

DES ADJUDICATIONS

Des adjudications pour travaux d'entretien et de grosses réparations en 1936 sur les chemins de grande communication au nombre de 18 à la Préfecture du Nord. Le 15 janvier 1936, à 15 heures.

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 26. — **Viandes.** — Bœufs : Quartier derrière, 3.75; devant, 2; Aloyau, 7 ; Cuisses, 4 ; Train entier, 5.50. — Veaux : 1re qualité, 9.05 ; 2e, 6.85 ; 3e, 5.30 ; Pan Cusseau, 9.25. — Moutons : 1re, 12 ; 2e, 9.95 ; 3e, 7.95 ; Gigots, 16 ; Carré frais, 22 ; Epaule, 8.50. — Porcs : 1re, 6.85 ; 2e, 5.70 ; Filets, 7.60 ; Jambons, 8 ; Lard, 3.75. — Beurres : Laiterlea Normandie, 17.15 ; Charente Poitou Touraine, 19.15 ; Malaxés Normandie, 16.55 ; Malaxés Bretagne, 16.10. — Œufs : Picardie et Normandie, 650 ; Bretagne, 515 ; Touraine Centre, 555 ; Conservés, 495 ; Outre-Mer, 440. — Fromages : Brie Moyen, 150 ; Camembert Normandie, 215 ; Divers, 160 ; Lieieux, 385 ; Gournay, 105 ; Neufchatel, 75 ; Pont-L'Evêque, 250 ; Port Salut, 975 ; Gruyère et Comte, 890. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 9 ; Fermes, 9 ; Lapins morts, 8 ; Oies, 7; Poulets Nantais, 12.25 ; de Bresse, 14.50 ; Poules de Bretagne, 9.50. — Poissons : Barbues, 12 ; Bars, 12 ; Harengs français pleins, 2.25 ; vides, 1 ; Homards vivants, 17 ; Langoustes vivantes, 18.50 ; Maquereaux vivants, 17 ; Langoustes vivantes, 18.50 ; Maquereaux français gros, 4.25 ; petits, 5.25 ; Merlans brillants, 3 ; ordinaires, 1.75 ; Morues salées, 2.40 ; Raies, 2.65 ; Sardines salées Bretagne, 25 ; Fraîches, 27.50 ; Soles, 17.50 ; Huîtres Marennes, 95 ; Portugaises, 24 ; Moules Isigny, 0.90.

A PARIS, 26. — **Clôture.** — Bœufs amenés, 1.141 ; invendus, 95 : 1re qualité, 560 : 2e, 480 . 3e, 370 ; extra, 620. — Vaches : 760, 105, 540, 440, 340, 690. — Taureaux : 260, 20, 430, 390, 340, 470. — Veaux : 1.169, 18, 940, 760, 670, 1.050. — Moutons : 5.757, 700, 1.400, 1.000, 810, 1.570. — Porcs : 1.033, néant, 628, 586, 428, 672. — Brebis : 800-900. — Exception faite des veaux et porcs dont les arrivages étaient très modérés, les affaires furent difficiles, la vente aux Abattoirs ayant été très mauvaise ces jours derniers. Gros bétail : Vente difficile, baisse 10-20. — Veaux : Vente bonne, hausse 10-40. — Moutons : Vente difficile, baisse 20. — Porcs : Vente bonne, hausse 14 en 1re et 2e qualités.

A PARIS, 26. — **Clôture.** — Blés : Tendance soutenue, disp. cote officielle, 78 ; courant, 80.50 payé ; proch., 79 payé ; fév., 81-81.25 ; 3 janv., 81 payé ; 3 fév., 82.75 payé ; 3 mars, 84.50-85 ; 3 avril, 86.75-87 ; 3 mai, 88 payé. — Farines : Maïs, Seigles, Orges : Tous inchangés. — Avoines : Tendance soutenue, disp. cote officielle, 52 ; courant, 56.50 payé ; proch., 55.25-55.50 ; fév., 56-56.50 ; 3 janv., 56-56.50 ; 3 fév., 57.50 payé ; 3 mars, 58.75-59.2 ; 3 avril, 59.75 achet. ; 3 mai, 60.50-61.

Sucres. — Tendance soutenue ; courant, 166.50-167 ; proch., 168.50-169 ; 3 janv., 170.50 ; 3 fév., 172 ; 3 mars, 173.50-174, tous payée ; cote officielle, 166 à 167.

Huiles de Lin et Colza. — Incotées.

GASTON MINET, Tailleur
LILLE, 42, rue de Paris, LILLE
VÊTEMENTS tout FAITS et MESURE
Voir Nouveautés de la Saison
209

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE, 26. — **Clôture.** — Tendance calme. Ventes : 2.750 sacs : Décembre, 111 ; janvier, 110.50 ; février, 110.50 ; mars, 113.50 ; avril, 114.25 ; mai, 117 ; juin, 118.25 ; juillet, 121 ; août, 121.75 ; septembre, 123.25 ; octobre, 123.75 ; novembre, 124.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Hesdin, 26. — Beurre, 8 à 8.50 la livre ; œufs, 15 à 16 fr. le quarteron ; pommes de terre, 40 à 45 fr. les 100 kilos ; carottes, 25 à 35 fr. les 100 kilos ; poulets vivantes, 20 à 30 fr. la p. ; poulets vivants, 22 à 36 fr. la c. ; dindes, dindons, 35 à 55 fr. p. ; pigeons, 6.50 à 8 fr. la c. ; canards vivants, 9 à 16 fr. p. ; lapins, 12 à 22 fr. p. ; lièvres, 20 à 28 fr. p. ; lapins de garenne, 8 à 10 fr. p. ; perdrix, 6 à 12 fr. p. ; porcs blancs (baisse), 20 à 40 fr. ; coureurs, 100-180 fr. la tête ; porcs gras (hausse), 4 à 4.10 le kilo vif ; pas de cours d'établis sur les vaches, quelques-unes seulement amenées.

Blés, 72 fr. les 100 kilos moins 4 fr. de taxe ; Avoines, 46 à 48 fr. ; maïs, 70 à 72 fr. les 100 kilos.

A Aire-sur-la-Lys. — 52 petits veaux, 55 à 65 et 100 fr. ; 145 veaux gras, 3.75, 5 et 6 fr. le k. ; 180 porcs gras, 4.10 à 4.70 le k. ; 12 moutons, 5 à 6.25 la k. ; 17 vaches, 1.25, 2, 2.75 le k. ; 13 coches, 3 à 3.30 le kilo.

A Arras, 26. — Marché aux Veaux : On avait amené 81 veaux, vendus de 3 à 5 fr. le kilo vivant. Vente calme.

A Bergues, 24. — Marché aux Veaux : 3 sujets exposés et vendus, 4.25 et 4.75 le kilo vif, suivant qualité.

A Calais, 26. — Beurre, 8 fr. la livre ; œufs de poules, 28 le quarteron ; œufs de canes, 30 fr. le quarteron ; poules, 40 à 45 fr. la c. ; poulets, 28 à 40 fr. la c. ; pigeons, 10 à 12 fr. la c. ; canards, 35 à 45 fr. la c. ; lapins, 12 fr. le k. ; pommes de terre, 0.50 à 0.80 le k. ; carottes, 0.50 le k. ; navets, 0.30 la b. ; poireaux, 1 fr. la grosse botte ; oignons, 0.75 la k. ; choux-fleurs, 3 fr. p. ; haricots secs, 4 fr. le k. ; pois cassés, 2.75 le k.

« Atteint de goutte depuis 12 ans...

... souvent cloué au lit avec d'atroces souffrances, j'en ai pris des potions, des cachets, des piqûres : rien ne me calmait. Un ami auquel je me plaignais d'une crise au gros orteil m'a conseillé le Gandol. Rapidement les cachets Gandol m'ont soulagé, l'enflure a disparu et tout joyeux j'ai repris mes promenades ; je vous en exprime toute ma reconnaissance. » (M. Rusafa à Hassi Bahbah, Alger). Arthritiques, faites donc une cure de Gandol pour 12 fr. 75. Tiés Phies. 9350

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DE LILLE, DU 26 DÉCEMBRE 1935

Avoine blanche et ou jaune 47 kilos, poids naturel Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première cote. — Janvier, 53.75 A. ; février, 54 A. ; 3 de janvier, 54 A. ; 3 de février, 54.50 A. ; 3 de mars, 54.50 A.

Dernière cote. — Janvier, 53.75 N. ; février, 54 N. ; 3 de janvier, 54 N. ; 3 de février, 54.50 N. ; 3 de mars, 54.50 N.

Clôture. — Décembre, 55.50 ; janvier, 53.75 ; février, 54 ; 3 de janvier, 54 ; 3 de février, 54.50 ; 3 de mars, 54.50.

Blé 76 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première cote. — Janvier, 78 N. ; février, 78.50 N. ; 3 de janvier, 78.50 A. ; 3 de février, 80 N. ; 3 de mars, 81 A.

Dernière cote. — Janvier, 78 N. ; février, 78.50 N. ; 3 de janvier, 78.50 N. ; 3 de février, 79.50 A. ; 3 de mars, 81 N.

Clôture. — Décembre, 79.50 ; janvier, 78 ; février, 78.50 ; 3 de janvier, 78.50 ; 3 de février, 79.50 ; 3 de mars, 81.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Maïs jaune et ou roux Indochine, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Janvier, 61 N. ; janvier-février, 61 N. ; 4 premiers, 61 N. ; 4 de mars, 61.50 V.

Clôture. — Décembre, 63 ; janvier, 61 ; janvier-février, 61 ; 4 premiers, 61 ; 4 de mars, 61.

Maïs jaune Marica, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Janvier, 45.50 N. ; janvier-février, 45.50 N. ; 4 premiers, 47 N.

Clôture. — Décembre, 46.50 ; janvier, 45.50 ; janvier-février, 45.50 ; 4 premiers, 47 ; 4 de mars, 47.

Nitrate de Soude, 95%, magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de Lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production.

Première cote. — Décembre, 212.50 A., 217.50 V. ; janvier, 213.75 A. ; janvier-février, 215 A., 217.50 V. ; 4 premiers, 215 A., 217.50 V. ; 4 de mars, 218.75 A. ; 4 de mai, 222.50 A., 225 V. ; 4 derniers, 228.75 F.

Dernière cote. — Décembre, 212.50 A., 216.25 V. ; janvier, 212.50 A., 217.50 V. ; janvier-février, 217.50 V. ; 4 premiers, 218 A., 220 V. ; 4 de mars, 220 A. ; 4 de mai, 222.50 A., 225 V. ; 4 derniers, 228.75 A., 230 V.

Clôture. — Décembre, 213.75 ; janvier, 215 ; janvier-février, 215 ; 4 premiers, 217.50 ; 4 de mars, 222.50 ; 4 de mai, 228.75 ; 4 derniers, 230.

Tourteaux de Lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre, 58.50 F. ; janvier, 58.50 A., 59 V. ; janvier-février, 59 A., 59.25 V. ; 4 premiers, 57.75 A., 58.50 V. ; 4 de mars, 57 V. ; 4 de mai, 55 A., 56.50 V. ; 4 derniers, 58 A., 59.25 V.

Dernière cote. — Décembre, 58 F. ; janvier, 58 A., 58.50 V. ; janvier-février, 48.75 A., 59.25 V. ; 4 premiers, 58 F. ; 4 de mars, 56 V. ; 4 de mai, 55 A. ; 4 derniers, 59.25 V.

Clôture. — Décembre, 58 ; janvier, 58.25 ; janvier-février, 59 ; 4 premiers, 58 ; 4 de mars, 55.50 ; 4 de mai, 55.75 ; 4 derniers, 58.50 V.

MARCHÉS DES COTONS

DU 26 DECEMBRE 1935

LE HAVRE. — Janvier, 247.50 ; fév., 246 ; mars, 248 ; avril, 251 ; mai, 251 ; juin, 253.50 ; juillet, 253.50 ; août, 255.50; sept., 256.50 ; oct., 255 ; nov., 254 ; déc., 253.50. — **Baisse, 3.50.**

LIVERPOOL. — **Marché clos.**

NEW-YORK. — **Hausse, 2 points.**

BOURSE D'AFFRÈTEMENT DE BÉTHUNE

Bateaux enregistrés hors séance

Arras-Don, 280 t., 8.50. — Beuvry-Châlons-sur-Marne, 285 t., 25. — Beuvry-St-Omer, 140 t. 11.50. — Bruay-Aire-sur-la-Lys 140 t., 7. — Bruay-Gravelines, 280 t., 12. — Bruay-Guines, 145 t., 14. — Bruay-Rethel, 280 t., 22.50. — Harnes-Auby, 280 t., 4. — Harnes-Isbergues, 280 t., 6. — Harnes-Roubaix quai d'Anvers, 280 t., 7.50. — Pontà-Vendin-Béthune, 280 t., 5.

Séance du 26 Décembre 1935

Beuvry-Roubaix, 270 t., 8. — Bruay-Gargenville, 270 t., 27. — Bruay-Saint-Omer, 120 t., 11.50. — Bruay-Tourcoing Blanc-Seau, 220 t., 7.20. — Gayant-Calais Bassins, 280 t., 15. — Harnes-Coudekerque-Branche, 280 t., 12.50. — Marles-Arques, 278 t., 7.25. — Marles-Canal St-Desis, T.E., 82 — Marles-Rosendaël, 280 t., 12.20. — Marles-St-Ouen l'Aumône, 285 t., 23.25. — Pont-à-Vendin-Calais Bassins, 280 t., 14.50. — Violaines-Dunkerque Ville, 280 t., 12.25. — Violaines-Vitry-le-François, 280 t., 24.

Répartition du Tonnage

Région Paris, 815 t. ; Chauny, 280 t. ; Lille-Roubaix, 1.400 t. ; Dunkerque-Calais, 2.515 t. ; Région Douai, 560 t. ; Divers, 1.088 t. ; Petits bateaux, 545 t. — Total : 3.073 tonnes.

BÉNÉDICTINE
LA GRANDE LIQUEUR FRANÇAISE
9371

TRÉPANÉS ET BLESSÉS DE LA TÊTE

La Fédération Nationale des Trépanés et Blessés de la Tête communique : « Afin de rendre à leur juste valeur les allégations de prises d'initiatives et de succès qui ont déclenché l'instruction ministérielle 321 E.M.P. du 25 novembre 1935, en ce qui concerne les modalités d'application du statut des Grands Mutilés aux Blessés Crâniens, et pour permettre à cette catégorie de blessés de tirer la conclusion, en toute partialité, sans préjudice de l'œuvre accomplie précédemment par la F.N.T.B.T., dont tous les blessés de la tête, adhérents ou non, jouissent, nous portons à la connaissance des intéressés la réponse à la lettre de protestation adressée au ministre des Pensions, le 7 novembre dernier, par notre comité-directeur :

« Monsieur le Président,

» En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous recevrai volontiers à mon cabinet, 37, rue de Bellechasse, le mercredi 13 novembre, dans la matinée. Veuillez agréer, etc. — Signé : H. MAUPOIL ».

« Cette lettre était adressée à notre président, M. Girard.

» Suite à cette intervention, une deuxième audience fut nécessaire auprès de M. Espiard, chef du cabinet du Ministre des Pensions, le 21 novembre, d'où est sortie la nouvelle circulaire 321 précitée.

» La délégation composée de MM. A. H. Girard, président ; Griffous, vice-président, le Fédération était conduite par M. Rivollet, secrétaire général de la Confédération Nationale.

» Nous rappelons que la première section régionale (Nord et Pas-de-Calais), a son siège social à Lille, 39, rue Saint-André, où toute correspondance, adhésions, cotisations 1936, doivent être adressées ».

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1899

Tirage du 26 décembre 1935

Le numéro 221.777 est remboursé par 100.000 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 frs : 195.808 et 238.917.

Les trente numéros suivants sont remboursés chacun par 1.000 francs :

11.339	13.045	28.473	36.586	38.739
42.235	43.580	73.584	100.914	103.147
125.674	133.318	150.450	152.579	158.129
184.361	208.869	227.542	252.067	281.522
300.074	306.766	313.150	324.971	346.941
353.528	354.226	376.824	384.274	407.376

Mille deux cent soixante-dix numéros sont remboursables au pair.

Imp. du Réveil du Nord, 186, rue de Paris, Lille.
Le Gérant : Emile GEST

BOURSE DE LILLE DU 26 DÉCEMBRE 1935

VALEURS	C. préc.	C. du J.
CHARBONNAGES		
Albi	440	445
» Part	340	372
Anicha	1455	1470
Anzin	700	700
Béthune	4995	5000
» 10e	485	487
Blanzy	639	639
Bruay	1685	1680
» 10e	166	167 50
Carvin	1389	1389
Clarence	257	257
Com. Fourch	225	229
Courrières	229	232
Crespin	41	..
Dourges	825	830
Escarpelle	2205	2215
Frankenholz	48 50	49 50
Gouy-Servin	31	31
Lens	339	341
Lievin	156	158
» C. 80 sc	4700	4730
Ligny-lez-Air	41	..
» Part	30	..
Marles 70e	443	445
Nord d'Alais	175	..
Ostricourt	1031	1040
Thivencelles	105	108
Vicoigne	520	525
METALLURGIE		
Bl. Misser	43	43
Ac. Longwy	212	212
Ac. Nord	274	274
Saim. et Mse	341	341
Etabl. Arbel	302	302
Chant. Fr.	150	..
At. C. N Fr	436	440
B. St-Veast	152	140

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Constr. Méc.	153	163
Delst-Frouar	101	..
Den. Anzin	865	866
Escaut Capl.	400	405
Fives-Lille	749	749
Mar. et Hom	306	306
Nord et Est.	377	382
Mat. Fr-Bel.	1595	1595
Jeumont	380	380
» Peri	724	724
Louv. et Rec.	1025	1025
Peugeot	501	501
Roubaix-Tourc.	..	..
St-Am. (F.-L.)	1690	..
Sen. Maub.	478	480
PÉTROLES		
Fr.-Polon	260	..
Grabowniks	21	..
» Part	110	110
Lille-Bonnie	190	192
» prior.	405	..
Pechelbronn	260	..
Raf. Pét. Nd	41	..
Sin. Plana	81	..
» Part	80	..
INDUSTRIES TEXTILES		
Etabl. Agach	201	212
Cot. St-Quen	43	..
Czeatochovi	186	..
Fil. Filt. Fr.	361	361
Industr. Tex.	720	..
» jouis.	362	375
La Blan.	246	246
Lyon sole ar	98	98
Saint Frères	58	57
Tiberghien	240	241

VALEURS	C. préc.	C. du J.
VALEURS DIVERSES		
Créd.Nd.ex.c	590	590
Sofinest	53	..
Un. d. Mines	160	..
Elect L.-R.-Ø	166	168
Art. F. et L.	332	332 50
béthnoise	510	510
El. et G. Nd.	407	407
El. Nd-Ouest	778	..
En. El. N F	478	476
Bersin-Coup	525	500
Billy-Mon. A	385	390
Billy-Mon. P	3200	3150
Clim. Boulon	49	49
O. C. Il. d. I	149 75	149 50
C. Fran. ch	1240	..
Mat. C. Lots	116	115
Poliet-Chaus	200	200
Tuil. Beauv.	354	..
Engr. Auby	105	105
Gil. Verr. sp.	3575	3580
Kal. Sie-Th.	570	570
Kuhlmann	560	560
Bla. Comines	..	..
Saint-Gobain	1670	1670
Tubercoir	302	302
Asturienne	77	75 50
Le Lucette	190	..
Mokt et Hed	3440	..
Tekkah	580	577
Zinc Silésie	83	83
Béth. d'Alin	291	291
Bres. C.N.F.	291 50	291
Motte-Cord.	645	640
Felc. St-Am.	710	700
Peyrissac	61	..

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921 6 %, 49; 1923 6 %, 485; 1926 7 % (Janvier-Juillet), 510; 1926 7 % (Mars-Septembre), 505; 1927 7 %, 498; 1931 4 % (remb. A 1.000), 700; 1931 4 % (bon 2.000), 1385; 1931 4 % (bon 500), 505; 1934 5.50 %, 838. — Département du Pas-de-Calais 1926 7 %, 498; 1927 7 %, 498; 1929 5 %, 879. — Crédit National 1919 5 %, 530; 1920 5 %, 499; 1921 6 %, 515; 1922 6 %, 515; 1923 6 % (Février-Août), 510; 1923 6 % (Avril-Octobre), 505; 1924 6 %, 515; 1934 5 %, 960. — Denain et Anzin 1927 6 %, 515. — Eglises devastées (Group. de Reconstr.) 1928 5 %, 479; 1928 5 %, 885; 1931 4 %, 750. — Houillères du Nord et du P.-de-C. 1921 6 %, 500; Janvier 1931 4 %, 755; Mars 1931 4 %, 745; Juin 1931 4 %, 765. — Lièvin 1926 7 %, 503. — Aciéries de Force et Lumière 1929 5 %, 752. — Electrique du Nord-Ouest 5.50 %, 780. — Energie électrique du Nord de la France 4.50 %, 370; 1931 4.50 %, 761. — Interbrabant 4.50 %, 758. — Arbel 1908 4 %, 415. — Denain et Anzin 1922 5.50 %, 853. — Espérance (Usines de l') 1912 4.50 %, 378. — Fives-Lille 4 %, 486. — Forges et Aciéries du Nord et de l'Est 1908 4 %, 453. — Lilloise de moteurs 1931 5 %, 560. — Chigot et Cie 5 %, 440. — Cotonnière de Fives 4.50 %, 592. — Industrielle lainière 7 %, 405. — Société de filatures (Anc. Ets Desurmont et fils), 499. — Chicorées supérieures (Société Industr.) 5 %, 960. — Eternit 5 %, 930. — Industrielle et Agricole de la Somme 5.50 %, 345. — Produits chimiques du Marly 4.25 %, 632. — Soumont (Mines de) 5 %, 810. — Tuileries de Beauvais 5 %, 703. — Verreries et Manufactures de Glaces d'Aniche 5 %, 810. — Beeringen 5 %, 710. — Méthane 1905 3.70 %, 336. — Drocourt 1905 et 1911 4 %, 375. — Escarpelle 1904, 1907 et 1909 4 %, 368. — Lièvin 1908 5.50 %, 435; 1931 5 %, 830. — Limbourg-Meuse 4.50 %, 658.

COUPONS ANNONCÉS

31 Décembre. — Escarpelle (solde), N° 111, coupon brut, 45 ; coupon net à payer : nominatif 12 %, 40 ; porteur, 30.96.

31 Décembre. — Aciéries de Micheville, n° 60; coupon brut 20; net à payer nom., 18.916; au port., 9.245.

BOURSE DE PARIS DU 26 DÉCEMBRE 1935

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
3